

FICHE DESCRIPTIVE DE SOUS MUNITIONS

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : MK 118 MOD 1

Pays : Etats-Unis

Type : Anti char

Mode de fonctionnement : Impact

Destination : Réelle

Mode de pose : Manuel



Sous-munition antichar caractérisée par sa forme de fléchette muni d'un empennage en matière plastique. Le corps de la sous-munition est en aluminium doré disposant d'une bande de couleur jaune.

- Masse totale de la sous-munition : 558 g.
- Efficacité :
 - perfore 170 mm de blindage (charge creuse).
 - perfore un pneu à 65 m (éclats).

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE

A la sortie du conteneur, l'éolienne située dans l'empennage tourne sous l'effet du vent relatif permettant la libération de deux détentes, le déplacement d'une goupille d'armement qui libère un percuteur à inertie et le mouvement du rotor porte-détonateur électrique. Celui-ci, après une rotation de 90°, vient se bloquer et fermer électriquement le circuit. La fusée est alors armée.

.A l'impact sur objectif dur (blindage, béton) :

· Au choc, la rondelle de retenue du percuteur située dans la tige de distance est écrasée. Le percuteur initie un micro détonateur. L'onde de choc produite écrase le cristal piézo électrique. Celui-ci produit un courant électrique qui est conduit par un fil électrique jusqu'au détonateur électrique situé dans la fusée à l'arrière de la sous-munition. Ce dernier initie la charge principale qui produit l'effet de charge creuse.

.A l'impact sur objectif mou (branchage, filet camouflé) :

· Si le choc n'est pas suffisant pour écraser la rondelle de retenue du percuteur, lors de la brusque décélération de la sous-munition, le percuteur à inertie vient frapper une amorce qui initie le détonateur électrique puis la charge principale.

NEUTRALISATION - DESTRUCTION

Cette sous-munition ne peut être neutralisée. La procédure préconisée par la Division de Formation au Déminage pour la sous-munition est la DESTRUCTION SUR PLACE systématique.

La destruction sur place de cette sous-munition doit être réalisée comme suit.

Avant toute intervention, se mettre à la terre (décharge d'électricité statique).

Sous-munition posée au sol :

- Caler la sous-munition.
- Placer 250 g de PLANP au contact du corps au niveau de la charge creuse.

Sous-munition enfouie ou plantée dans sol :

- Creuser le sol pour atteindre la fusée située dans l'empennage.
- Placer une charge de 250 g de PLANP au niveau de la fusée.

La destruction des conteneurs non ouverts et des conteneurs éventrés avec sous-munitions éparpillées ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par le personnel dûment qualifié.

INFORMATIONS DIVERSES

La sous-munition MK118 est délivrée par le conteneur de type MK 20 d'une capacité d'emport de 247 MK 118.

Ce conteneur a une longueur de 2,044 m et un diamètre de 335 mm pour un poids de 220 kg. Son enveloppe est en aluminium de couleur blanche disposant de marquages de couleur noire. Il dispose également d'anneaux de suspension de type OTAN (espacement 356 mm) et de 4 ailerons déployants. La superficie couverte par un conteneur est d'environ 4800 m².

Autres versions :- MK 118 VECP (USA)

- MK 118 Mod 0 (USA)
- MK118 ISCB (EAU)
- PM1 (CHILI)

PROCEDURE DE DESTRUCTION

La destruction doit être réalisée comme suit.

Conteneur non ouvert :

- Réaliser avec l'aide d'un engin un merlon de 2 m environ autour du conteneur.
- Disposer 10 mines AC sur toute la surface du conteneur ou 10 pétards de 5 kg de tolite.

Conteneur éventré, sous-munitions éparpillées :

- Les sous-munitions non armées (indicateur d'armement de la fusée de couleur verte) pourront être sécurisées puis regroupées manuellement, afin d'être détruites simultanément avec le conteneur à l'aide d'une chaîne pyrotechnique.
- Les sous-munitions armées ou partiellement armées (indicateur d'armement de la fusée de couleur rouge ou indicateur d'armement de la fusée illisible) seront détruites individuellement, simultanément avec le conteneur à l'aide d'une chaîne pyrotechnique.

Mise à jour : Janvier 2006.